



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdftt.fr - 🌐 <https://liguehdftt.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdftt.fr

COMMISSION RÉGIONALE de l'EMPLOI et de la FORMATION "Arbitrage"

Le Responsable formation arbitrale

Régis FENET

☎ 06 87 85 18 00

@ fenet.regis@liguehdftt.fr

Réf. : 145.RF-2018-10-20 Formation AC vers AR

Cambrai le 24 septembre 2018

Messieurs les Présidents des clubs de Tennis de Table
de la Ligue Hauts-de-France

s/c de Mesdames et Messieurs les Correspondants

Information à :

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité directeur
de la Ligue

Pour pouvoir arbitrer une partie lors d'une rencontre de Nationale 1, Nationale 2 ou Nationale 2 Messieurs, il est indispensable d'être titulaire du diplôme d'Arbitre Régional.

C'est pourquoi la Ligue Hauts-de-France et la C.R.E.F. "Arbitrage" organisent un

STAGE D'ARBITRE RÉGIONAL

**EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX « ARBITRES DE CLUB » QUI SOUHAITENT ACQUERIR
LA QUALIFICATION « ARBITRE RÉGIONAL »**

le samedi 20 octobre 2018 (de 9h00 à 18h30)

au club de Neuville, Rue du Christ 59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Le stagiaire devra être titulaire d'une licence traditionnelle validée en 2018/2019 dans un club de la Ligue Hauts-de-France.

Il devra être « Arbitre de Club » en activité.

✓ **Coût de la formation : 55,00 € par stagiaire**

Merci de privilégier le virement bancaire ou postal (utilisez l'avis de virement). Si vous utilisez le paiement par chèque, il doit être libellé à l'ordre de la Ligue Hauts-de-France de tennis de table et reçu au **Secrétariat du siège de la Ligue à Cambrai** simultanément à l'inscription du stagiaire.

✓ Le prix du stage inclut : le déjeuner, le kit d'arbitrage et le livret des Règles du Jeu.

✓ Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire

✓ La Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table aide la formation arbitrale en remboursant aux clubs les frais pédagogiques de la formation, à hauteur de 25 €. Cette aide intervient après l'examen pratique de la qualification arbitrale.

Le bulletin de participation ci-dessous et le règlement de l'inscription, doivent parvenir au secrétariat du siège de la Ligue à Cambrai, le plus tôt possible et pour le **vendredi 12 octobre 2018**, dernier délai (après cette date, aucune inscription ne sera acceptée).

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Régis FENET au 06 87 85 18 00 ou par mail fenet.regis@liguehdftt.fr.

Toutes les informations concernant ce stage sont sur le site de la Ligue Hauts-de-France rubrique « CREF Arbitrage » <https://liguehdftt.fr/category/cref/cref-arbitrage>

La Ligue Hauts-de-France se réserve le droit d'annuler ce stage si le nombre de participants est insuffisant.

Veuillez avoir la gentillesse de prévenir les personnes susceptibles de participer à ce stage.

Le Responsable Formation de la C.R.E.F.
Régis FENET